

MONTJAVOULT

www.montjavoult.fr

BULLETIN D'INFORMATION - PRINTEMPS 2011



LES 6 HAMEAUX

**BEAUGRENIER - HEROVAL - LE BOUT DU BOIS
LE MARAIS - LE VOUST - VALECOURT**

ÉDITO DU MAIRE



Montjoviciennes,
Montjoviens,

Les membres du
Conseil Municipal ont
validé, lors de la
dernière séance du

Conseil un certain nombre de projets
pour l'année 2011.

Je vous en livre le détail ci-dessous

- Restauration de deux tableaux de
l'église Saint Martin (conversion de
ST-AUGUSTIN ET ST-NORBERT)

- Aménagement du presbytère
(deuxième tranche), la première ayant
été effectuée par les employés
municipaux

- Deuxième tranche des travaux
d'électricité dans l'appartement de
l'ancienne poste

- Aménagement de la mare de
Beaugrenier et élagage des deux
saules

- Restauration de deux routes au
Vouast (rue de la Plaine et le bas de
la rue du Chemin Vert), si nous
obtenons les subventions du Conseil
Général

- Remplacement de l'informatique à
la mairie

- Mise en œuvre de la souscription
pour la restauration du lavoir de
Valécourt

- Poursuite des études sur
l'élaboration du Plan Local
d'Urbanisme

- Mise en place d'un programme de
caniveaux (CC1 ou CC2)

- Mise en place d'un programme
d'installation de citernes pour être en
conformité avec les règles de la
sécurité incendie

- Restauration d'un calvaire au lieu-
dit la Marnière des champs Fauveaux
(à gauche en allant vers Hérouval)

Toutes ces opérations, si toutefois
elles sont réalisées, seront imputées
en investissement sur le budget

G. Lubrano

**SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE :
SCOT**

Suite à l'avis favorable du Conseil
Général, du bureau de la
communauté de communes et de son
conseil communautaire, le SCOT
remplacera notre schéma directeur
devenu caduc en fin d'année 2010.
C'est le bureau d'études
« Aménagement de l'Espace » qui
sera chargé de la mise en place du
SCOT, du suivi des modifications et
des révisions éventuelles.

G. Lubrano

LE CONSEIL MUNICIPAL

Gérard Lubrano (mairie), Michel
Mirallès (adjoint), Mireille Bessaa,
Jean-Claude Chapuis, Bernard
Danillon, Georges Le Foll, Danièle
Mouffette, Jean Christophe Tessé



COMMISSIONS COMMUNALES

Finances et budget

Vice-président : Michel Mirallès
Membre : Danièle Mouffette

Entretien

- de la voirie communale
- des bâtiments communaux
- organisation de la sécurité
routière :

Vice-président : Michel Mirallès
Membres : Georges Le Foll et Danièle
Mouffette

Culture, Associations et Fêtes

Vice-président : Michel Mirallès
Membre : Jean-Claude Chapuis.

Appels d'offre s - Electricité

Vice-président : Jean Christophe
Tessé

Membres : Michel Mirallès, Jean-
Claude Chapuis

Urbanisme et développement
durable

Vice-président : Bernard Danillon

Membres : Jean-Claude Chapuis et
Danièle Mouffette

Communication

Vice-président : Bernard Danillon
Membres : Mireille Bessaa et Michel
Mirallès

Commission communale des
impôts directs, chargée unique-
ment de la revalorisation des
valeurs locatives foncières

Commissaires titulaires désignés par
la Direction des Impôts :

Georges Grisvard, Michel Maurel,
Philippe Ouvrard, Pierre Rétot, Jean-
Philippe Thébaud, et Jean-Pierre
Gilles (mairie de Montagny et membre
extérieur)

ELECTIONS CANTONALES

Scrutin du 20 mars 2011 :

Inscrits : 345 - Votants : 157 - Bulletins
blancs et nuls : 5 - Exprimés : 152

Philippe Virolle	FG	0
Gérard Lemaître	DVD	44
Jacques Lerallé	EELV	36
Olivier Weiss	PS	19
Monique Chobeau	FN	45

Scrutin du 27 mars 2011 :

Inscrits : 345 - Votants : 144 - Bulletins
blancs et nuls : 20 - Exprimés : 124

Gérard Lemaître	DVD	66
Monique Chobeau	FN	58

Gérard Lemaître est réélu Conseiller
général du canton de Chaumont-en-
Vexin (63,3 % des voix sur le canton)

**RESTAURATION ET ENTRETIEN
DES COURS D'EAU**

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle a mis à l'étude un plan pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de l'Epte.

Une réunion s'est tenue à Montjavoult le vendredi 11 mars 2011 avec les représentants du bureau CE3E chargé de réaliser un diagnostic exhaustif de tous les affluents de l'Epte. Cette réunion avait pour but d'échanger nos visions respectives du terrain au niveau des différentes problématiques sur nos cours d'eau (Cudron et Ru d'Hérouval), notamment :

- les zones inondées
- les réseaux de fossés
- les désordres constatés par ruissellement (coulées de boue, bandes argileuses, affaissements divers...

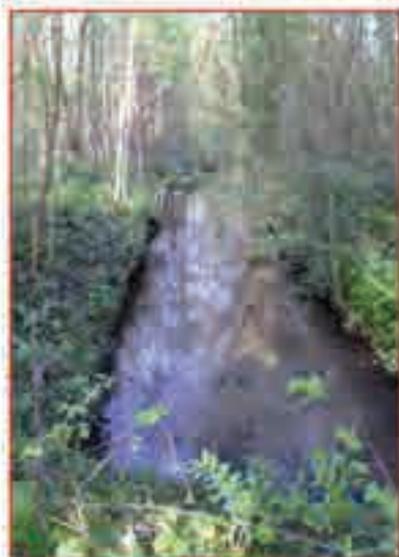
et valider le diagnostic suite aux investigations de terrain.



Le Cudron

Les résultats de cette enquête nous seront remis ultérieurement par la Communauté de Communes. En l'état actuel des choses, les travaux seront financés à hauteur de 80% par l'agence de l'eau.

G. Lubrano



Ru d'Hérouval

**CHARTRE ARCHITECTURALE DU
VEXIN**

Les matériaux et les couleurs sont le reflet d'une tradition de mise en relation entre paysage naturel et patrimoine bâti qui participe au caractère identitaire du Vexin. On trouve la pierre calcaire sous forme de pierre de taille, de pierre plate et de moellon. Les murs sont hourdés en terre argileuse ou au mortier de chaux grasse et sable et au plâtre. Le moellon est enduit. Il y a des murs en pierre sèche. Les joints sont minces et de même teinte que la pierre. Le mortier pour jointoyer est arasé au nu du moellon.

Les couleurs sont toutes claires :

- **pour les menuiseries :**
Blanc, blanc cassé, beige, sable, vert ou bleu dans les tons pastels

- **pour les portes et les fenêtres :**
Bleu, vert, rouge, le tout dans des tons plus soutenus.

- **pour les ferronneries :**
La couleur est plus foncée : mauve, vert, bleu et bordeaux.

* En réalité, on travaille avec peu de couleurs. Ce qui donne l'illusion de leur nombre, c'est d'avoir été mises à leur juste place "disait Pablo Picasso. La mairie détient un nuancier qu'elle met à votre disposition pour vous aider dans vos choix.

G. Lubrano



**ENGINS AGRICOLES
HORS NORME**

En 2010, au moment de la récolte de la betterave, un certain nombre de problèmes sont survenus dans la commune. Les agriculteurs soustraient l'enlèvement des betteraves par des sociétés dont les engins hors norme sont plus larges que nos routes de campagne. Un poteau téléphonique en bois a été cassé sur la route menant du Vouast à Valécourt, les angles du carrefour de la Tuilerie ont été copieusement endommagés, les routes sont couvertes de paquets de terre, ce qui est dangereux pour la circulation.

Il serait donc impératif de déterminer, avec eux, un circuit leur permettant les enlèvements de betteraves sans créer toutes ces gênes et en empruntant les routes plus larges. Ceci pourrait avoir des conséquences sur les lieux de stockage des betteraves en bordure des routes communales.

B. Danillon

LES BOUES DE MÉRY-SUR-OISE

Pour faire suite à l'enquête publique inter-préfectorale de Mai 2010 et au vote du conseil municipal qui s'est prononcé unanimement contre le projet d'épandage des boues sur les terres de notre commune.

Le Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) examinait le 20 Janvier 2011, dans le cadre d'une réunion qui se tenait à la préfecture, la demande d'autorisation de Veolia Méry-sur-Oise d'épandre ses boues sur les communes de l'Oise.

Saisissant l'opportunité de la proposition de la préfecture de pouvoir assister et de se faire entendre, M le Maire et Mme Moufflette se sont rendus à Beauvais.

• L'auditeur était Madame le sous-préfet

• Les intervenants :

- deux représentants de la DDT, qui ont présenté le rapport d'épandage et qui se sont déclarés favorables à la demande de Veolia

- M le Maire, qui a argumenté : inquiétude des habitants, teneur en métaux, zone sensible et point de captage à Valécourt (qui, à l'origine, n'était pas mentionné sur la carte pédologique de notre commune), infiltrations, ...

- un représentant de Veolia qui a rappelé :

- qu'il s'agit de « terres » et non de « boues » d'épandage (bien que constituées de 65% d'eau et de 35% de matières sèches !)

- que la démarche de Veolia ne se veut en rien conflictuelle d'où sa déci-

sion d'exempter une parcelle de 13 ha après avoir appris l'existence du point de captage

- que nos soucis sont sans fondement du fait des analyses régulières pratiquées et qu'en cas de résultats inquiétants - ce qui ne s'est jamais produit à ce jour - la terre ne serait pas épandue.

Nous avons noté, au cours des discussions que nous avons eues à l'issue de cette réunion hors hémicycle, que la DDT et Veolia étaient parfaitement au courant de notre dossier (résultats de l'enquête publique, position du conseil municipal, activité des associations).

Désormais, nous restons dans l'attente de la seule décision du préfet.

D. Moufflette

ETUDE ÉNERGETIQUE

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement visant à maîtriser l'énergie en territoire rural, la communauté de communes du Vexin-Thelle, en partenariat avec le Conseil Régional de Picardie et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), fait procéder, sur ses 42 communes, à une étude pour identifier et recenser les consommations d'énergies sur l'ensemble des bâtiments communaux et intercommunaux, et proposer d'éventuels aménagements pour les réduire, via un Conseil Énergétique Intercommunal Rural (CEIR) qui travaille avec un correspondant spécifique dans chaque commune.

Montjavoult est participante.

L'étude, développée à l'aide du logiciel AMICE, est confiée à un bureau d'ingénierie qui a été retenu sur appel d'offres.

En Mars, la première étape a consisté à identifier les bâtiments et à relever leurs moyens d'énergies utilisés pour le chauffage et la fourniture d'eau chaude.

Dans les semaines à venir, s'ensuivra une analyse beaucoup plus approfondie qui permettra d'aboutir au diagnostic.

Nous vous tiendrons informés des conclusions du rapport final dès son obtention.

D. Moufflette

CIVISME (rappel)

Les travaux (extérieurs) de bricolage et de jardinage sont autorisés

Du lundi au vendredi : 8h à 12 h et 13h30 à 19h30

Le samedi : 8h à 12 h et 15h à 19h

Dimanche et jours fériés sont exclus pour le bien-être de tous.

Le brûlage

Par le dernier arrêté préfectoral du 8 mars 1985, extrait du Règlement Sanitaire Départemental.

Il est formellement interdit de brûler à l'air libre les déchets verts car ce type d'élimination génère des particules fines, des produits toxiques cancérigènes qui entraînent des irritations et une gêne pour le voisinage.



Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Liancourt-St-Pierre (se munir d'une carte délivrée en mairie).

Élagage et recépage des plantations

Rappel des articles 671-672-673 du Code Civil

« Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper ».

En fait, vous êtes tenus de couper vos haies à l'aplomb de la limite de votre propriété et de ramasser les végétaux. Cette réglementation s'applique également pour les haies en bordure de voies communales.

Animaux de compagnie

Ne laissez pas vos chiens errer dans les rues et aboyer de façon intempestive.

Concernant les excréments, préférez les sacs mis à votre disposition gracieusement place de l'église.

Sécurité routière

Trop souvent les nouveaux sens de circulation ne sont pas respectés dans le bourg avec les risques que cela comporte.

Pensez à nos enfants.

M. Bessaa

LE MAÏS

Mais d'où vient donc le maïs?

« blé de Turquie », « blé d'Espagne », « blé d'Italie », « mil », « blé d'Inde », ces termes ont longtemps désigné le maïs, à des époques où l'on ignorait qu'il venait d'Amérique.

Le maïs est une plante herbacée annuelle et son nom scientifique est *Zea mays* de la famille des poacées (graminées).



Cette plante, originaire de l'Amérique Centrale, était appelé Ma-Hiz, puis ensuite malze, et selon l'hypothèse la plus probable, fut développée à partir d'une graminée : la téosinte qui croissait il y a plus de 7000 ans. On a retrouvé des épis de maïs pétrifiés sur un site où vécut des indiens il y a 5000 ans.

Introduite en Europe au XV^e siècle par Christophe Colomb, c'est seulement à la fin de la seconde guerre mondiale que la culture du maïs se développe, particulièrement en France. Elle est aujourd'hui cultivée mondialement et est devenue la première céréale mondiale, devant le riz et le blé.

Culture

Le maïs est semé entre avril et mai. Vient alors la germination : la racine principale, ou radicule, perce la paroi du grain. Puis la première feuille

À la surface du sol : c'est la levée. La plante fleurit en juillet-août. Début juillet, les parties mâle et femelle se forment : le bourgeon terminal devient le panicule (la fleur mâle), tandis que certains bourgeons forment les épis (la fleur femelle). De mi-juillet à mi-août, le panicule émet du pollen : les ovules sont fécondés et les feuilles terminent alors leur croissance. De la fin de l'été jusqu'à début octobre, ces ovules fécondés grossissent : c'est ainsi que les grains se forment. Ils se remplissent en stockant sucres (amidon), protéines et matières grasses. En octobre, la plante arrive à maturation. Elle est prête pour la récolte qui s'étend jusqu'à novembre.

Le maïs doux est devenu en France le cinquième légume par ordre d'importance. Il est conditionné de plusieurs manières : appertisé (en conserve), surgelé ou frais, il entre dans la composition de salades. Les Français en consomment 1 kg par an. Des trois céréales les plus importantes sur le globe (blé, riz, maïs), c'est la seule à ne pas être cultivée essentiellement pour nourrir les êtres humains.

Le maïs a actuellement trois grands types d'utilisations :

- l'alimentation animale, qui est de loin le premier débouché (globalement environ les deux tiers), concerne surtout les pays industrialisés. L'utilisation du maïs ensilage, en tant que plante fourragère, s'est développée dans les années 1960.

- alimentation humaine agro-alimentaire : biscuiterie, brasserie, distillerie, féculé : Maizena, édulcorants : sirop, fructose, dextrose, 1/5^{ème} seulement de la production mondiale lui est destiné (particulièrement importante dans certains pays du Tiers monde).
- produits industriels : environ 1/10^{ème} pour la fabrication de colle pour l'industrie textile, papier, cartons, peintures, détergents, plastique, éthanol, huile tirée du germe, matériaux de construction, produits cosmétiques (crèmes de beauté, dentifrice etc.), produits pharmaceutiques (vitamines C et E, acides aminés, acides organiques, antibiotiques etc.) et production d'alcool comme biocarburants (éthanol).



Les industries de la rafle du maïs (axe ligneux et renflé de l'épi) fournissent compost, combustible, abrasif, liège. Certaines formes de maïs sont parfois semées comme plantes ornementales dans les jardins. Une utilisation insolite du maïs est la création de labyrinthes comme attractions touristiques estivales.

Nutrition

Le maïs offre beaucoup plus d'intérêts nutritionnels que le blé ou le riz. Non seulement il contient des protéines, un peu de lipides riches en acides gras insaturés et beaucoup de glucides, mais il renferme aussi des fibres, du magnésium et des carotènes. Il est la seule céréale qui contienne ces antioxydants. Il ne contient pas de gluten, cette protéine qui suscite des intolérances. Il est donc très utile sous toutes ses formes à ceux qui souffrent de maladie coeliaque, (maladie auto-immune, caractérisée par une atteinte de tout ou partie des villosités recouvrant l'intestin grêle).

Le problème de la culture du maïs est devenu préoccupant car les parcelles deviennent réceptrices pour les hardes de sangliers.

**Astuce**

Les rafles cuites et débarrassées de leurs grains constituent un excellent humidificateur. Lorsque vous rempotez vos plantes d'intérieur, placez 1 ou 2 tronçons de rafle dans le fond du pot avant d'ajouter le terreau. La moquette conservera ainsi le taux d'humidité désiré pour la croissance de la plante.

F. Gauthiez

LE PRINTEMPS

L'hiver muet et insensible s'est arraché de la terre infertile et immobile pour rejoindre l'espace répétitif et immuable des saisons sans âge.

Alors le printemps conjugue beauté et sérénité dans une vaste symphonie de couleurs chatoyantes, de sons mélodieux et de senteurs enivrantes.

Nos cœurs avides de beautés sylvestres ont rejoint cette harmonie pastorale pour chanter à l'unisson des oiseaux qui volent au sein d'une atmosphère capiteuse et voluptueuse. Les jours se font longs et suaves pour bercer d'une infinie langueur notre goût virginal pour le repos de l'âme et de l'esprit. J'aime ce temps printanier où tout semble facile : inquiétudes et angoisses nous ont quittés pour rejoindre d'autres ports austères et inhospitaliers.



Les plantes ont revêtu leurs beaux atours pour emprisonner dans leurs pistils vindicatifs toutes ces minuscules créatures qui gravitent comme des âmes en peine autour des fleurs qui portent au sommet de leur

tige des temples inviolés de couleur et de parfum.

Les animaux montrent leurs longs visages langoureux et portent sur leurs chaudes échines la nonchalance printanière protégée par une végétation tutélaire. Arbres aux hautes cimes, herbe dense et tendre, vous protégez toute une pléthore de vies souterraines qui aspirent à jouir de la fugace et capricieuse lumière d'un jour sans fin.

Le printemps est arrivé et nos cœurs heureux chantent son avènement.

C. Bianchi

A VOS AGENDAS

 Cérémonie du 8 mai 1945
10 h. - Eglise
10h30 - Monument aux Morts

 22 mai 2011
Foire aux livres

 18 juin 2011
Musicavault

 25 juin 2011
Feux de la St-Jean

 13 juillet 2011
Feu d'artifice

UN HÔPITAL DE PROXIMITÉ

Un hôpital de proximité au service de la population à Chaumont-en-Vexin : le Centre BERTINOT JUEL - 34 bis rue Pierre Budin.



Il vous offre :

* consultations médicales sans rendez-vous et soins de proximité
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
le samedi de 9 h à 15 h.

* consultations spécialisées sur rendez-vous

- O.R.L.
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie viscérale et vasculaire
- Gastro-entérologie
- Endoscopie
- Gynécologie
- Consultation mémoire
- Diététicienne
- Psychologue

* Imagerie médicale sur rendez-vous

- Radiographie numérisée
- Echographie
- Echo-doppler
- Mammographie
- Panoramique dentaire

Vos rendez-vous :
☎ 03 44 49 54 45

Renseignements :
☎ 03 44 49 54 55
www.ch-chaumontenvexin.fr

M. Bessaa

RELAXATION

LES COURS DE YOGA de Françoise
(Tél. 06 78 90 06 05)



- Chaque mardi de 10h30 à 11h30
- Prix : 75 € le trimestre
- Possibilité d'inscription en cours d'année

COLLECTE DE L'AMIANTE

Les dates de collecte de l'amiante seront :

- Samedi 24 septembre 2011
- Samedi 17 décembre 2011

ÉTAT CIVIL – TÉLÉPHONES UTILES

ÉTAT CIVIL

Naissances

Timéo RABEC, né le 05/01/2011
Lucas BROCHARD, né le 05/02/2011

Décès

Marine SORBIER, décédée le 05/02/2011
Eugène GILLOUARD, décédé le 10/02/2011

NOUVEAUX HABITANTS

M. CROCCE et Mme FOURNIER -
Hérouval
M. PILLERON et Mme DUPLESSIS -
Le Bourg
M. Alexandre DE BONT - Valécourt
M. CHAUMEIL et Melle POTREL -
Beaugrenier

TÉLÉPHONES UTILES

Mairie	Montjavout	03 44 49 92 59
Gendarmerie	Chaumont-en-Vexin	03 44 47 55 17
Pompier	Chaumont-en-Vexin	03 44 49 47 80
Hôpital	Chaumont-en-Vexin	03 44 49 54 54
La Poste	Chaumont-en-Vexin	03 44 49 52 10
Perception	Chaumont-en-Vexin	03 44 49 00 97
Communauté de Communes	Chaumont-en-Vexin	03 44 49 15 15
Vexin-Thelle emploi (le matin)	Chaumont-en-Vexin	03 44 49 59 81
Pôle Sanitaire du Vexin	Gisors	02 32 27 76 76
S.N.C.F	Gisors	02 32 55 01 30
Sécurité sociale	Beauvais	08 20 80 41 12
Conseil général	Beauvais	03 44 06 80 60
EDF dépannage	Beauvais	08 10 33 30 80
Télécom dépannage		10 18
Veolia eau	Beauvais	08 10 10 88 01
Trésorerie générale	Beauvais	03 44 06 35 35
S.A.M.U.		15

Bulletin municipal de Montjavout

Comité de rédaction : G. Lubrano - B. Darillon - M. Bessac - D. Mouffette - M. Miralles - F. Gauthier -
C. Bianchi - P. Champy
Composition et Impression : Club Impression, 03 44 64 75 14 - Tirage : 300 exemplaires - © Avril 2011